N.° 84. Du 24 mars 1806

LAISSEZ passer librement louis Rangouse Conscrit de l'an 8 non désigné
natif de Jallyrac domicilié à id municipalité
d id département de Cantal âgé de 27 ans, taille
d un m. 64 m. cheveux et sourcils chatains clairs yeux gris
front bas nez pointu et long bouche moyenne menton rond visage
ovale ayant une cicatrice au menton inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de Commissaire de marine
en date du 21 dito mois et sur l'attestation du citoyen jean chapsal demeurant
à aurillac et du citoyen gabriel Perry demeurant à
pd Lesquels ont signé avec nous. lui Rangouse a déclaré ne savoir faire

Chapsal Fesq=

---

N.° 85. Du 26 jour

LAISSEZ passer librement pierre Delcher Conscrit de l'an 11 non désigné
natif de St Bonnet domicilié à id municipalité
d id département de Cantal âgé de 21 ans, taille
d un m. 761 m cheveux et sourcils chatains clairs yeux gris
front ordinaire nez aquilain bouche moyenne menton rond et relevé visage
plein inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de Commissaire de marine
en date du 10 dito mois et sur l'attestation du citoyen andré Guill d demeurant
à aurillac et du citoyen de jean Cantourouet demeurant à
pd Lesquels ont signé avec nous. et lui delcher

Cantourouet = Guillaume = Delcher

---

N.° 86 Du 26 jour

LAISSEZ passer librement Georges guillaume reg.t de amnistie
natif de St Bonnet domicilié à id municipalité
d id département de Cantal âgé de 33 ans, taille
d un m. 706 m cheveux et sourcils chatains yeux gris
front découvert nez ordinaire bouche moyenne menton rond visage
ovale légèrement marqué de petite vérole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement ; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif de Commissaire de marine
en date du 10 dito mois — et sur l'attestation du citoyen andré guillaume demeurant
à aurillac et du citoyen jean Cantourouet demeurant à
pd Lesquels ont signé avec nous. et lui guillaume

Cantourouet Guillaume guillaume